

La formation RGE – RENOVE V1 FEEBAT permet d'acquérir les compétences indispensables en matière **d'efficacité énergétique**, et d'accéder **au label RGE "Reconnu Garant de l'Environnement"** pour les professionnels intéressés et éligibles à cette mention, ayant le statut de responsables techniques.

Cette distinction, valable durant quatre ans, permet à ceux qui l'obtiennent **de figurer dans l'annuaire de professionnels édité par l'ADEME**, consultable sur internet et qui permet à tout donneur d'ordre d'opter pour un spécialiste qui puisse lui donner accès aux aides de l'état, comme l'éco-PTZ ou le Cite.

Afin de renforcer la filière professionnelle en matière de rénovation énergétique, les pouvoirs publics et tout particulièrement l'ADEME ont instauré le label RGE, soit "Reconnu Garant de l'Environnement", destiné aux professionnels déjà spécialisés dans les travaux de rénovation énergétique ou d'installation d'équipements respectueux de l'environnement, comme ceux à source d'énergie renouvelable.

Formation courte, mais intense, sur une période de trois jours comportant tous les fondamentaux de la rénovation énergétique, de l'évaluation énergétique initiale à la conception de scénarios d'amélioration énergétique complets, le module RGE – RENOVE V1 FEEBAT est une véritable valeur ajoutée pour constituer le dossier de candidature RGE, auprès de l'organisme de son choix, habilité à délivrer ce signe de qualité.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH" (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat)
- ✓ Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces
- ✓ Savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique dans le cadre d'une approche globale

MÉTIERS CONCERNÉS

- ✓ Architectes
- ✓ Collaborateurs d'architectes
- ✓ Projeteurs
- ✓ Economistes de la construction
- ✓ Ingénieurs
- ✓ Techniciens
- ✓ Maîtres d'œuvre
- ✓ Collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie
- ✓ Responsable technique de l'entreprise



PUBLICS PRÉ-REQUIS

Professionnels déjà spécialisés dans les travaux de rénovation énergétique ou d'installation d'équipements respectueux de l'environnement, comme ceux à source d'énergie renouvelable.

- Architectes
- Collaborateurs d'architectes
- Projeteurs
- Economistes de la construction
- Ingénieurs
- Techniciens
- Maîtres d'œuvre
- Collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie
- Responsable technique de l'entreprise

APTITUDES

- ✓ Maitriser les bases des techniques du bâtiment
(QCM d'entrée en formation à réaliser avant l'inscription)



DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

QCM D'ENTRÉE EN
FORMATION À
RÉALISER AVANT
L'INSCRIPTION

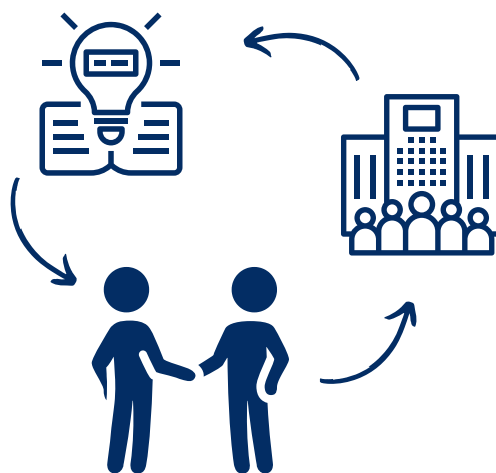
FORMATION
D'UNE DURÉE
DE 3 JOURS
(21H00)

STAGIAIRES PAR
SESSION :
5 MINIMUM
12 MAXIMUM

FORMATEUR AGRÉÉE PAR CERTIBAT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Cours théoriques + travaux pratiques + examens
- ✓ Ordinateur portable
- ✓ Vidéoprojecteur
- ✓ Photos et vidéos
- ✓ Livrets stagiaires
- ✓ Plateforme et matériel pédagogiques



PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique réglementaire

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »
 - > Connaître les ordres de grandeur des postes de consommation d'énergie et les facteurs les impactant
 - > Comprendre le fonctionnement thermique d'un bâtiment
 - > Connaître le contexte réglementaire

Méthodes de travail

- Savoir repérer les principaux risques (défaut de mise en œuvre, choix des produits et procédés, dimensionnement) en fonction des différents types de bâti, savoir les prévenir
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces pour chaque technologie
- Savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation
- Être capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

ÉVALUATION

Contrôle des connaissances sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (30 minutes)

VALIDATION

Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats.

